

## Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

---

**De :** Media <[media@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:media@tpsgc-pwgsc.gc.ca)>  
**Envoyé :** 12 août 2020, 10 h 38  
**À :** Roy, Cecely (SPAC/PSPC); fitz-morris, James (SPAC/PSPC)  
**C. c. :** Bryan Blom; Elizabeth Lindsay; James Stott; Jean-François Létourneau; Lucie Brosseau; Media; Me'Shel Gulliver Bélanger; Rachel Lagacé; Sara Lacasse; Vivianne Soubhie; Francesco Santostefano; Michèle Larose  
**Objet :** Pour l'approbation du CM : Réponse aux médias / Niveau 1 – Suivi – COVID-19 – Détails du contrat avec Medicom / The Globe and Mail

Bonsoir,

Toutes mes excuses pour ce courriel très tardif.

Pour votre approbation, veuillez trouver la réponse de suivi qui est approuvée par le Ministère et respecte la confidentialité commerciale.

[Nouveaux renseignements.](#)

Merci.

Me'shel Gulliver Bélanger

Directrice, Affaires publiques

Direction générale des Politiques, de la planification et des communications  
Services publics et Approvisionnement Canada | Gouvernement du Canada

Director, Public Affairs

Policy, Planning, and Communications Branch  
Public Services and Procurement Canada | Government of Canada

[Meshel.GulliverBelanger@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:Meshel.GulliverBelanger@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

\*\*\*

### **The Globe and Mail**

**Silcoff, Sean (The Globe and Mail)**

**Date de réception de l'appel : 12 août 2020, 12 h 50**

**Date limite : 13 août 2020, 9 h**

**Niveau 1 – Suivi – COVID-19 – Détails du contrat avec Medicom**

**CONTEXTE :** Le journaliste avait des questions supplémentaires au sujet des détails du contrat avec Medicom. À la suite de la réponse de SPAC à ses questions, le journaliste demande des précisions supplémentaires au sujet des garanties intégrées dans le contrat, assurant pour les 10 prochaines années à Medicom la production de masques N95 et de masques chirurgicaux pour le Canada.

**Q1. Le prix unitaire de ces deux types de masques fabriqués au Canada par Medicom est-il plus élevé que celui des masques achetés à des fabricants étrangers? Si oui, pourquoi poursuivre la production canadienne de masques?**

**Q2. Quels sont les paramètres ou les garanties concernant l'étendue du contrat de 10 ans?**

**Q3. Qu'est-ce qui pourrait éclairer les négociations sur les prix à l'échéance de trois ans?**

**Q4. Quelle est la garantie plancher/minimale?**

Le contrat avec Medicom garantit la livraison de 20 millions de masques N95 et de 24 millions de masques chirurgicaux de niveau 3 chaque année pendant 10 ans, tous produits dans une usine de fabrication nouvellement établie à Montréal, au Québec.



Ce contrat est un investissement dans notre capacité nationale à produire des EPI essentiels, qui aideront à garantir que nous disposons d'une source d'approvisionnement stable, pendant la pandémie actuelle et à l'avenir, sans dépendre entièrement de fournisseurs étrangers.

Les prix unitaires pour les trois premières années du contrat sont fixes et sont concurrentiels par rapport aux prix pratiqués avant la pandémie pour ces articles. Ces prix seront renégociés après les trois premières années, sur la base des coûts de l'entrepreneur et des niveaux de profit établis dans l'accord initial.

Les autres détails du contrat ne peuvent être divulgués, en raison de la confidentialité commerciale.

\*\*\*\*\*

Réponse précédente fournie le 12 août 2020

**Q1. Quelle est la valeur totale du contrat avec Medicom? Pouvez-vous me donner un chiffre précis? Y a-t-il un chiffre affiché publiquement quelque part?**

**R1.** Le gouvernement du Canada continue de participer à un effort sans précédent pour acquérir des fournitures et du matériel afin de s'assurer que les travailleurs de la santé de première ligne, les autres travailleurs des services essentiels et les Canadiens restent en sécurité et en santé. Nous nous approvisionnons de manière agressive sur le marché mondial, tout en faisant face aux risques que représentent la fragilité des chaînes d'approvisionnement, la fluidité de la situation actuelle et une forte hausse de la demande.

Afin de fournir aux Canadiens des renseignements relatifs à la réponse du Canada à la pandémie de COVID-19, SPAC divulgue le nom des fournisseurs et la valeur des contrats qu'il a conclus au nom d'autres ministères et organismes gouvernementaux pour l'acquisition d'EPI et d'équipements et fournitures médicales et de laboratoires, avec les exceptions suivantes :

Étant donné la nature mondiale de la pandémie et la concurrence sévère pour les marchandises, SPAC protège le nom des fournisseurs pour certains produits difficiles à obtenir, à savoir les respirateurs N95, les gants et les écouvillons. La protection de ces renseignements contribuera à protéger ces sources d'approvisionnement dans le cadre des efforts d'achat d'EPI en cours au Canada.

## **Le contrat avec Medicom**

AMD Medicom Inc. a répondu à l'appel du Canada en proposant un accord de haut niveau pour un contrat de 10 ans portant sur la production et la distribution locales de masques médicaux (à fixation auriculaire) et de masques respiratoires (N95) au profit du gouvernement du Canada.

En avril 2020, SPAC a conclu un contrat de dix ans avec Medicom, avec un prix ferme fixe pour les trois premières années et le prix des sept années supplémentaires sera négocié annuellement. Le contrat est évalué à 94 millions de dollars sur trois ans, la valeur des sept années restantes faisant l'objet de négociations futures.

Le contrat porte sur la livraison de 20 millions de masques N95 et de 24 millions de masques chirurgicaux de niveau 3 par an pendant 10 ans, qui seront produits dans une usine de fabrication nouvellement établie à Montréal.

**Q2. Est-il possible, dans le cadre du contrat, que le gouvernement augmente sa demande de 20 millions de N95 et de 24 millions de masques chirurgicaux par an?**

**R2.** Le contrat ne prévoit pas de masques supplémentaires.

